

2026/03

# MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

Département de Loir et Cher – Arrondissement de Vendôme

Extrait du registre des arrêtés

Arrêté N°0003/2026

## Objet : Arrêté de police de circulation permanent : circulation alternée sur les ponts de la Grenne et de la Braye

Le Maire de la Commune de Sargé sur Braye,

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2211-1, L 2212-1 et L2212-2, et L2213-1 à L2213-6,

**Vu** le code de la route,

**Vu** les arrêtés formant le règlement général de police de la commune,

**Considérant** qu'il convient d'assurer la sécurité des piétons et des usagers de la route et qu'il est en conséquence nécessaire de modifier la réglementation de la circulation sur la RD 56 au niveau des ponts de la Braye et de la Grenne,

**Vu** l'intérêt général,

### ARRETE :

**Article 1 :** Les conducteurs circulant sur la RD 56 (avenue de la Gare), arrivant de la RD 357 sont tenus de laisser la priorité aux automobilistes arrivant en sens inverse (sortant du centre bourg) avec la mise en place d'un sens prioritaire par panneaux B15 – C18 et une largeur de chaussée de 3mètres matérialisées par une bande blanche de part et d'autre du pont (conformément au plan joint).

**Article 2 :** Les panneaux réglementaires de signalisation seront mis en place par les services techniques municipaux de la commune de Sargé sur Braye, conformément au code de la route en vigueur.

**Article 3 :** Le présent arrêté entrera en application après sa publication et dès que les dispositions énoncées à l'article 2 auront été réalisées.

**Article 4 :** Monsieur le Major COEDEL François de la Gendarmerie de PEZOU est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Cet arrêté sera affiché à la mairie de Sargé sur Braye et transmis à la Division Routes Nord.

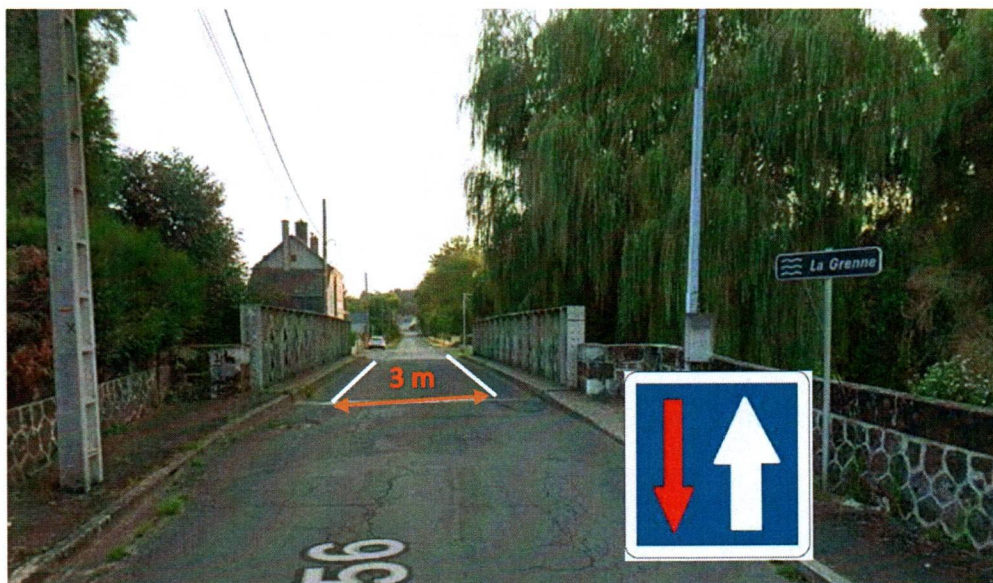
Fait à Sargé sur Braye, le 27 Janvier 2026

Le Maire,

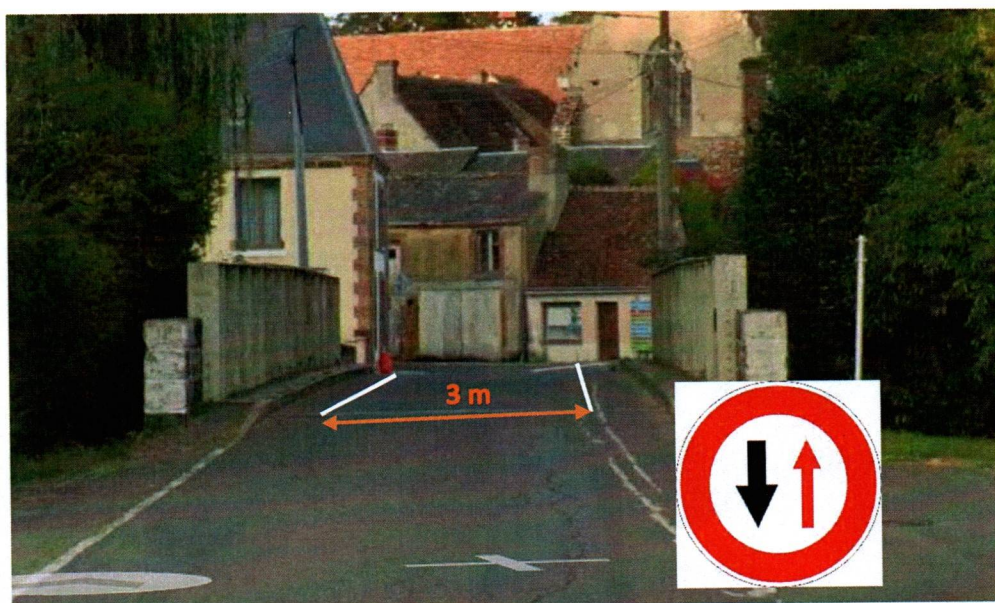
Martine ROUSSEAU



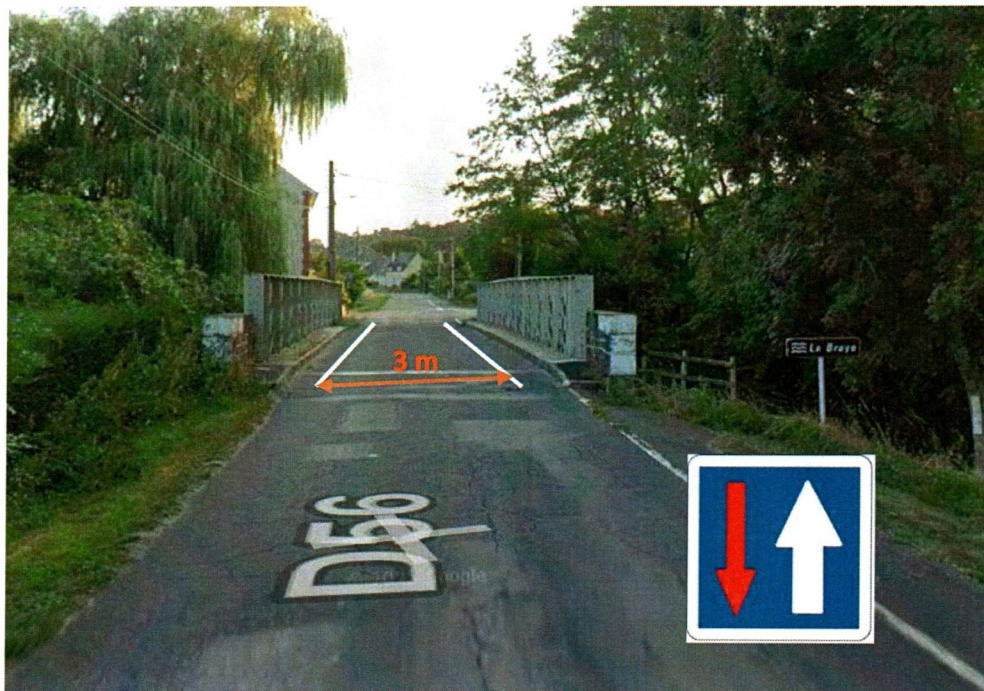
PONT DE LA GRENNE (SORTIE DU BOURG VERS SAINT CALAIS)



PONT DE LA GRENNE (VERS LE BOURG EN VENANT DE SAINT CALAIS)



PONT DE LA BRAYE (SORTIE DU BOURG VERS SAINT CALAIS)



PONT DE LA BRAYE (VERS LE BOURG EN VENANT DE SAINT CALAIS)

